

## Question orale – Conseil du 26 juin 2026

### **Objet : Etat de vétusté de certains bâtiments provinciaux accueillant du public.**

Plusieurs bâtiments provinciaux ouverts au public présentent des signes visibles de dégradation et de vétusté. Cette situation soulève des interrogations quant à la qualité de l'accueil réservé aux usagers, aux conditions de travail du personnel ainsi qu'à l'image que renvoie votre institution.

Lors de visites récentes, l'état général de certains sites, notamment du Musée provincial situé rue de Fer ainsi que de bâtiments accueillant des enfants dans le cadre des consultations médicales scolaires, a particulièrement retenu mon attention.

Dans ce contexte, je souhaiterais obtenir les précisions suivantes :

1. Quels sont aujourd'hui les bâtiments provinciaux identifiés comme nécessitant des travaux importants de rénovation ou de remise en état ?
2. Quelle est l'estimation budgétaire des travaux actuellement jugés prioritaires par les services provinciaux ?
3. Parmi les bâtiments accueillant du public, lesquels font l'objet d'un suivi particulier en raison de leur état de vétusté et de non agrément ?
4. Quel montant a été consacré à l'entretien et à la rénovation du patrimoine immobilier provincial au cours des cinq dernières années ?
5. Quels investissements sont programmés durant cette législature pour améliorer l'état des bâtiments les plus dégradés ?
6. Les infrastructures utilisées pour les consultations médicales scolaires répondent-elles pleinement aux exigences actuelles en matière d'accueil, de confort et de qualité des locaux ?
7. Selon quel calendrier les interventions prioritaires seront-elles réalisées ?
8. Le Collège envisage-t-il de rendre public un état d'avancement des travaux programmés sur le patrimoine immobilier provincial ?
9. Par la même occasion, où en sont les démarches de la majorité provinciale auprès de la Région wallonne pour mener les travaux de réfection du Palais provincial ?

Au regard des investissements importants consentis par la Province dans différents projets immobiliers, comment le Collège justifie-t-il le maintien de certains bâtiments dans un état qui suscite régulièrement des remarques de la part des usagers et du personnel ?

Je vous remercie.

Cathy COLLARD  
Conseillère provinciale  
Groupe PS